

**COMPTE RENDU**  
**DE LA COMMISSION DES MANIFESTATIONS AERONAUTIQUES**  
**DU 05 NOVEMBRE 2015**

**ÉTAIENT PRESENTS**

Monsieur le général Philippe TILLY, **Président** ;

Monsieur le colonel Bernard LAFON, **2<sup>ème</sup> Vice-président** ;

Monsieur le général Jean-Luc JARRY, **Secrétaire Général** ;

Madame le lieutenant-colonel Patricia DUBIETZ, **Trésorier** ;

Monsieur le général Philippe THIEBAUT, **Trésorier adjoint** ;

Monsieur le général Gilles LEMOINE, **Directeur des meetings de l'air**;

Monsieur Jean-Pierre CASAMAYOU, membre du CA FOSA, invité

Monsieur le colonel (RC) Jean-François REDER, invité

**ÉTAIENT EXCUSES**

Monsieur Jacques LE GUILLOU DE GOEDEFFROY, **1<sup>er</sup> vice-président** ;

Monsieur VELLA, adjoint au chef de la mission aviation légère, générale et hélicoptères, DGAC

Monsieur le Commissaire en chef de 1<sup>ère</sup> classe Erwan PENNEC, représentant le chef d'état-major de l'armée de l'air ;

Le général Philippe TILLY, Président de la FOSA, ouvre la séance à 09 heures 00 et demande au général Gilles LEMOINE, Directeur des meetings de l'air et du développement, de présenter l'ordre du jour.

## 1. Objectifs, organisation et préparation d'un meeting de l'air

### 1.1.Principes et objectifs d'un meeting de l'air

#### 1.1.1.Objectifs

- conformément aux statuts et au règlement intérieur de la FOSA, un meeting de l'air a pour objectif de dégager des excédents au profit de l'action sociale menée par la fondation et aussi de susciter des vocations auprès des plus jeunes,
- partant de ces objectifs et du fait que dans sa très grande majorité le visiteur n'est pas un connaisseur de l'aéronautique qui passe tout son temps à regarder de 10h00 à 18h00 les aéronefs en démonstration dynamique, le meeting de l'air se compose d'un forum des métiers de l'aéronautique civile et militaire, d'une exposition statique d'aéronefs civils et militaires, d'une démonstration dynamique, d'un espace simulation et d'un village social :
  - le forum des métiers a pour objectif de montrer au jeune qu'il n'est pas besoin d'être "superman" et d'avoir fait "les grandes écoles" pour obtenir un emploi dans l'aéronautique; ce forum est aussi ouvert aux métiers "locaux" hors aéronautique,
  - l'exposition statique a pour objectif de permettre au jeune de découvrir le patrimoine aéronautique et de toucher du doigt l'aéronautique : les équipages sont au pied de leur aéronef,
  - l'espace simulation a pour objectif de permettre aux jeunes de toucher du doigt l'aéronautique,
  - la démonstration dynamique ne doit pas amener que du rêve et elle ne doit pas être trop dense,
  - le village social est principalement dédié au personnel de la défense et en particulier de l'armée de l'air; son positionnement doit être particulièrement visible.

#### 1.1.2.Principes

- un visiteur d'un meeting de l'air paye son entrée (le prix est modique) et, ensuite, n'a à payer que la restauration ou le souvenir (ce dernier est vendu en priorité par les associations des anciens ou des unités en service, qui assurent la promotion de l'aéronautique et de son patrimoine en même temps que la vente du souvenir),
- le commentateur est Frédéric Beniada, membre du réseau ADER (réserviste citoyen), journaliste à radio France et pilote privé. Il anime le meeting sur le principe d'une émission radio, avec du direct et des reportages enregistrés en amont, pour mieux parler de l'armée de l'air, de la base et de ses missions, des métiers de l'aéronautique civile et militaire ainsi que de toutes les activités proposées les jours du meeting,
- l'espace VIP a pour objectif de faire connaître l'ensemble de l'action de la FOSA auprès des autorités civiles et militaires et des partenaires, dont les industriels de l'aéronautique, qui ont financé un chalet. Afin de diminuer les coûts pour la FOSA, la restauration associée est assurée par le cercle mess, dans toute la mesure du possible (permet de montrer l'excellence des métiers de la Défense), et le prestataire "tente/mobilier" fait l'objet d'une mise en concurrence,
- des "journées spotter" sont organisées au profit de ces photographes, sous l'encadrement du commandant (ER) Portenseigne, réserviste auprès du SIRPA AIR,
- la restauration au profit du "grand public" est externalisée par la FOSA, sur la base d'un cahier des charges préparé par le GSBdD. Les restaurateurs locaux sont les bienvenus,
- les "buvettes" sont attribuées au cercle mess, s'il le souhaite, qui peut ainsi dégager des bénéfices pour les UGs (unités de gestion) du site (participe à la condition du personnel - juste retour de l'investissement consacré). S'il a l'exclusivité, le cercle mess peut compter sur 1€ de bénéfice par visiteur.

### 1.1.3. Environnement

- un (ou deux) concert(s) de la Musique de l'air ou de la Musique des forces aériennes de Bordeaux est organisé par la base aérienne en amont du meeting, avec le soutien des collectivités territoriales. Ce concert est gratuit et donné au profit de la FOSA (cf. lettre CEMAA du 18 septembre 2015),
- une exposition des peintres de l'air est organisée en amont du meeting par la base aérienne en liaison avec les collectivités territoriales, dans la mesure du possible,
- une Tombola est organisée par le CSA ou le comité des fêtes ou l'amicale de la base et le tirage au sort a lieu le dimanche vers 18h00.

### 1.2. processus décisionnel

- sept/oct N-1 : sur la base de propositions préparées par le CDAOA en liaison avec la FOSA et les directions de services du MINDEF, décision par le CEMAA des bases aériennes qui accueilleront un meeting aérien,
  - à l'heure actuelle, 3 meetings de l'air en année paire (non Bourget) et 2 meetings de l'air en année impaire (Bourget) avec possibilité cependant d'un 2 "standard" + 1 "atypique" (cas de Ventiseri-Solenzara en 2015, Creil en 2016, Bordeaux Mérignac en 2017),
- oct N-1 : lettre du président de la FOSA demandant au MINDEF (copie CEMAA et directions de service) d'autoriser la fondation à organiser les meetings de l'air, sur les bases aériennes choisies par le CEMAA, et de lui accorder le soutien du ministère,
- nov/dec N-1 : lettre réponse du MINDEF (chef de cabinet civil) agréant la FOSA comme organisateur des meetings de l'air,
- dec N-1 : lettre du président de la FOSA au CEMAA et directeurs de service portant sur une demande de concours à titre gracieux,
- dec N-1 : lettres d'intention du directeur des meetings vers les préfets concernés,
- dec N-1 / jan N : note du CEMAA prenant acte de la décision du MINDEF d'autoriser la FOSA à organiser des meetings de l'air et indiquant qu'une convention précisera les modalités d'exécution,
- dec N-1 / jan N : notes définissant les dispositions générales pour l'organisation des meetings de l'air (à charge de l'EMAA et de chaque direction de service SCA, SEA, SID, SSA, DIRISI),
- J-3 mois : convention bilatérale entre la FOSA et le commandant de base aérienne, chef de site,
- J-2 mois : dossier de demande de manifestation du directeur des meetings vers le préfet,
- J-15 jours : décision du CAB MINDEF portant sur le soutien technique et logistique gratuit fournis par l'AA et les directions de service de soutien,
- J-10 jours : convention entre le MINDEF et la FOSA définissant les modalités du soutien apporté à la FOSA par meeting de l'air (étude en cours).

### 1.3. comités d'organisation

#### 1.3.1. comité d'organisation au niveau du directeur des meetings

Le directeur des meetings est en relation avec un point de contact (officier supérieur à officier général) au sein de chaque direction de service, ainsi qu'au CDAOA/MA, CDAOA/JUR, EMAA/B.FIN, EMAA/B.JUR, CAB CEMAA et au CICO S.

Il est important que chaque direction de service émette des directives faisant suite à la désignation officielle des bases aériennes meeting, précisant bien que c'est le Ministre de la Défense qui agréé la FOSA comme organisateur de ces meetings et qui lui apporte un soutien, ce qui veut dire que c'est le meeting agréé par le MINDEF, donc le meeting de tous ceux qui sont sur le site et non pas le meeting de la base aérienne soutenu par les organismes locaux des directions de service.

Le directeur des meetings rencontre chaque année les directeurs de service afin de tirer les enseignements de la saison et de préparer les meetings de l'année suivante.

Le directeur des meetings s'appuie sur une équipe d'une dizaine de réservistes citoyens, membres du réseau ADER, chargés de l'aider dans ses fonctions de directeur des meetings et du développement.

Deux membres du réseau ADER disposent d'une lettre de mission renouvelable qui permet le remboursement de leurs frais de déplacement. Il s'agit de Jean-François Reder (domaine plaquette, vecteurs de communication, partenariat, RETEX, organisation) et de Frédéric Beniada (commentateur, réseaux sociaux).

### 1.3.2.comité d'organisation au niveau de la base

Le directeur des meetings dispose d'un représentant vis à vis de la préfecture et d'un "coordonateur" qui pilote le comité d'organisation composé de personnel volontaire de la base aérienne et des directions de service.

### 1.3.3.organisation de principe d'un meeting de l'air

Une organisation en "village" par domaine : métier/jeunesse, social, associations anciens et patrimoine, exposants commerciaux, exposition statique, espace simulation, activités métiers comme parcours commando pour les enfants, "tour avion" avec un mécano...

Concernant la vente de « Goodies », la priorité est donnée aux associations d'anciens et aux traditions des escadrons d'unités qui transmettent également le patrimoine aéronautique, par rapport aux autres vendeurs autorisés à participer à un meeting (pas de forains, car ce n'est pas une foire et qu'il existe suffisamment d'offres et de choix avec la présence des "traditions").

## 2. Bilan de la saison meeting 2015

### 2.1.Facteurs généraux

#### 2.1.1.Commentaires - impressions des participants

Excellents retours de la part du public (réseaux sociaux), des élus et des partenaires, des participants et des bases aériennes. Ont été particulièrement appréciés l'accueil, l'organisation et les activités proposées au sol et en vol.

#### 2.1.2.Plaquette

##### 2.1.2.1. Bilan 2015

C'est un vecteur de communication, aussi bien pour la FOSA qui bénéficie ainsi d'une meilleure visibilité que pour les institutions (Armée de l'air, Direction générale de l'aviation civile et Météo-France) ou les annonceurs. C'est aussi un vecteur de sécurité, puisque la plaquette contient le plan des installations où figurent le positionnement des postes de secours.

Cette plaquette a été très appréciée. Pour la première fois en 2015, elle a été diffusée gracieusement à raison d'une par famille ou pour 2 à 3 visiteurs.

Le bilan financier est positif à hauteur de 16 512€, résultant de 34 000 € de recettes (insertions publicitaires) pour 17 488,19 € de dépenses d'impression.

60 000 exemplaires (40 pages dont 15 d'annonceurs) ont été imprimés pour un total de 90 000 visiteurs. 42 000 exemplaires ont été distribués, sachant que les exposants et les présentateurs n'ont pas été servis. Avec l'accord du MGAA, 16 000 exemplaires vont être diffusés sur les bases aériennes, à destination des présidents de catégorie, à titre de communication interne pour mieux faire connaître la fondation. 2 000 seront utilisés pour Balard, la DGAC, Météo France et lors des concerts ou activités organisées au profit de la FOSA (20km de Paris, concert Issy les Moulineaux...).

A noter que le bilan financier aurait été bien supérieur si la plaquette avait été vendue car seulement 20 000 exemplaires auraient été nécessaires (moindre dépense) et statistiquement, 7 200 auraient été vendues à 5€. Bilan financier estimé à 52 000€. Attention cependant au manque de ressources humaines sur les bases.

##### 2.1.2.2. Plaquette 2016

La commission décide :

- de continuer sur le principe d'une plaquette diffusée gracieusement à 60 000 exemplaires;
- de continuer à faire réaliser la 1<sup>ère</sup> de couverture par un artiste, qu'il soit peintre de l'air et de l'espace ou non; un concours peut être organisé. A étudier pour 2017 dont un des thèmes sera le centenaire de la mort du capitaine Georges Guynemer. Pour 2016, le thème de la couverture de la plaquette sera celui de l'aéronautique (comme 2015) complété du thème du "La Fayette";
- d'étudier la réalisation d'un "collector" des "1<sup>ère</sup> de couverture" de la plaquette FOSA;
- de dédier la 4<sup>ème</sup> de couverture à la FOSA (reprise du visuel du kakémono);
- de fixer à 2000€ le prix de la page intérieure, 2500€ la 3<sup>ème</sup> de couverture et 3000€ la 2<sup>ème</sup> de couverture;

- d'attribuer la 2<sup>ème</sup> de couverture à Dassault Aviation qui sera partenaire majeur à Istres à l'occasion de leur centenaire;
- d'étudier la faisabilité d'une page "publicitaire" sous la forme d'un encart détachable et d'en déterminer le prix (demande exprimée par la MAA).

#### 2.1.3.Sites Internet meeting et réseaux sociaux

Les sites Internet sont hébergés sur le site de la FOSA, administrés par les webmasters des bases aériennes, supervisés par le webmaster de la FOSA, Monsieur François MONIER. Le retour est très positif en termes de visibilité et de simplification du travail pour les webmasters de bases aériennes.

La FOSA fait prendre en compte par chacun des webmasters meeting un ordinateur et finance une connexion Internet, si la CIRISI n'est pas en mesure de le faire, afin qu'il soit autonome, en lien direct avec le webmaster FOSA sans être contraint par les règles SSI qui s'imposent sur une base aérienne. Elle organise également une journée de formation en janvier, avec l'appui du SIRPA AIR.

Chaque meeting dispose également d'une page Facebook, animée régulièrement en amont du meeting et en direct les jours de meeting.

Un GT est en cours, piloté par le secrétaire général, pour améliorer notre visibilité sur la page Facebook et étudier une présence de la FOSA sur Twitter.

#### 2.1.4.Tombola

Une tombola est organisée dans le cadre du meeting de l'air avec un tirage au sort le dimanche vers 18h00. Le principe est le suivant :

- organisation par le CSA, le comité des fêtes ou une amicale de la base,
- frais de gestion (huissier<sup>1</sup>, impression des billets...) financés par la FOSA (en 2015, 40 panneaux de signalisation ont été achetés et serviront de nouveau sur les meetings de l'air),
- bénéfices répartis à hauteur de 70 % pour la FOSA et 30 % pour l'organisateur (retour concret au profit du personnel de la base),
- 10 à 20 lots maximum, dans le domaine aéronautique ou environnement base (montre Bell&Ross, simulateur Air France, maquettes Dassault et Airbus, abonnement Air&Cosmos, vol aéroclub...). Ces lots sont fournis gracieusement par les sponsors ou partenaires.

En 2015, le bilan financier se monte à 14 235 € pour la FOSA pour 10 000 billets vendus à 2 euros.

La commission décide :

- de laisser le prix du billet de tombola à 2€ pour 2016,
- de faire l'effort sur la prévente au sein de la base et au sein des collectivités locales et partenaires,
- de viser les 7000 billets de tombola par meeting en améliorant entre autres le visuel aux entrées du meeting et en positionnant les stands "Tombola" juste après les péages,
- d'étudier à la commission de fin 2016 le prix du billet pour 2017 à l'appui du retour d'expérience.

#### 2.1.5.Spotters

Les spotters, photographes passionnés d'aéronautique, forment une population à ne pas négliger sur un meeting. « Journalistes du net » de niveau européen ou amateurs éclairés couvrant en moyenne 10 meetings par an, ils sont pour la plupart des habitués qui se battent pour obtenir une accréditation et qui payent la prestation qui leur est proposée. Leurs retours sont importants en matière d'image, ils sont excellents en 2015.

Cette année, un package à 50€ du vendredi au dimanche leur a été proposé comprenant un accompagnement dédié + déjeuner le vendredi (4 à 10€ en fonction des bases aériennes), la casquette du meeting (7€), un patch (stock 2014), un livre (2€). Ils ont été 400 au total (50 Solenzara, 150 Tours et 200 Luxeuil) pour une recette de 13 956€.

Pour 2016, le projet d'une journée supplémentaire le lundi pour une trentaine de spotters est à l'étude.

---

<sup>1</sup> 2 huissiers n'ont pas fait payer leur prestation

La commission décide :

- d'augmenter le tarif du package de 3 jours à 70 ou 80€ en fonction du coût de la casquette, du gilet et de la prestation restauration du vendredi;
- de mettre en place, si réalisable, le package 4 jours au tarif du package 3 jours + 20€ pour photographier les aéronefs au départ le lundi;
- de valider l'étude d'un gilet de signalisation à la marque "Meeting de l'Air" au profit des spotters.

#### 2.1.6.Sécurité

La sécurité bénéficie d'une attention de tous les instants. Mais il faut rester vigilant comme le montre l'incident de Ventiseri-Solenzara le vendredi 28 mai 2015 où deux tentes d'un exposant ont été soufflées par un Tornado, en ne faisant heureusement que des dégâts matériels (erreur du DV, du contrôleur, du parkeur et de l'équipage du Tornado).

Il faut que le DV et le responsable de la zone public fassent attention à l'arrivée des aéronefs en statique au milieu de la zone public (de même au départ des aéronefs) alors que les exposants sont en cours de montage de leur installation. L'utilisation des barres de tractage se révèle indispensable dans certains cas (retour d'expérience déjà pris en compte par les 3 bases meetings 2016).

Le dommage a été indemnisé par l'assureur de la FOSA.

#### 2.2.Ventiseri-Solenzara 30/31 mai

##### 2.2.1.Participation aéronautique militaire, civile et étrangère (cf. annexe 1)

##### 2.2.2.Fréquentation constatée en termes d'entrées (cf. annexe 2)

Total de 11 272 entrées sur les 2 jours pour 7942 entrées payantes. C'est comme en 2007, à une période où la saison touristique n'a pas commencé, avec les deux zones de population assez éloignées (Bastia à 2h00 de route et Ajaccio à 3h00).

##### 2.2.3.Relations avec les partenaires (commerciaux, restaurateurs, sociaux, élus)

La sensibilité locale est à prendre en compte. C'est principalement à la charge du commandant de base.

Il aura fallu 2 articles appuyés dans la presse locale et beaucoup d'énergie pour que des restaurateurs locaux soient présents et assurent la restauration au profit du grand public, sachant que les recettes au profit de la FOSA ont été négligeables.

Les prestations fournies par les SDIS ont été payantes à hauteur de 19 148 €, alors qu'elles sont réalisées à titre gracieux en général. A noter cependant qu'ils ont également armé les équipes de secouristes.

Les élus ont soutenu la base aérienne, ils sont venus au meeting. Reste à voir maintenant si les subventions promises pour compenser les prestations des SDIS seront honorées (9 000 €).

##### 2.2.4.Enseignements organisationnels et opérationnels

L'organisation mise en place a donné satisfaction, comme pour les deux autres meetings.

Le village social a eu une très bonne visibilité ce qui n'a pas été le cas pour les deux autres meetings.

La sonorisation a été de très bonne qualité au regard du coût de la prestation et l'association avec l'animation du meeting par Frédéric Beniada a participé du bon retour d'image. Cet enseignement est valable pour les 3 meetings. Il y a eu une mise en concurrence avec 3 devis pour 2 prestataires retenus.

L'accord passé par la base avec le syndicat hôtelier a permis de loger les équipages à moindre coût dans des conditions acceptables.

Un point d'amélioration porte sur la recherche de prestataires, même si ce meeting était le premier. Il faut anticiper les démarches vers les prestataires de la restauration au profit du public

##### 2.2.5.Bilan financier analytique (cf. annexe 3)

C'est un meeting qui voit un nombre réduit de visiteurs et qui dégage un bilan financier globalement nul. Le choix de la date se pose à chaque meeting en Corse. Faut-il le faire fin mai/début juin au profit de la communauté Corse locale ou début juillet à une époque où les touristes sont déjà présents ce qui amènera des contraintes tant pour la base aérienne que pour la préfecture et le ministère de la Défense ?

La fréquence de renouvellement d'un meeting est à 7-8 ans alors que les autres bases sont à 4-5 ans.

La commission décide :

- de noter qu'un meeting à Ventiseri-Solenzara ne dégagne pas d'excédent financier,
- que le choix du nombre de bases aériennes et de leur désignation doit tenir compte de ce bilan afin que l'excédent financier global de la saison des meetings ne soit pas trop pénalisé.

### 2.3. Tours 7 juin

2.3.1. Participation aéronautique militaire, civile et étrangère (cf. annexe 4)

2.3.2. Fréquentation constatée en termes d'entrées (cf. annexe 2)

Total de 44 261 entrées sur une journée pour 28 065 entrées payantes. La journée du samedi était privée, réservée aux VIP et aux familles du personnel de la base. Le dimanche, l'entrée était gratuite pour le personnel à handicap et un accompagnateur, le handicap étant l'un des thèmes du meeting.

2.3.3. Relations avec les partenaires

La ville de Tours a été le partenaire de ce meeting du centenaire, amenant de nombreux soutiens. Les restaurateurs régionaux ont répondu au cahier des charges portant sur la restauration "grand public".

2.3.4. Enseignements organisationnels et opérationnels

Il faut absolument que les directions de service émettent des directives vers leurs unités régionales et locales afin d'éviter des blocages qui prennent beaucoup d'énergie et de temps (cf. §1.1.2).

L'hôtellerie doit faire l'objet de démarches très en amont du meeting, dès octobre/novembre N-1, afin de bénéficier de tarifs raisonnables et les clauses de dédit doivent être clairement mentionnées.

L'accueil des équipages a été parfaitement réalisé, et entre autres la prise en compte des véhicules fournis par les concessionnaires, qui a facilité le remboursement de la facture (en fait, de la franchise) par le personnel militaire étranger incriminé dans un incident léger (jante abimée).

La restauration "haut de gamme" pour le public a eu un grand succès dans le domaine de la vente à emporter (ex. sandwich au foie gras) mais n'a pas bien fonctionné dans le domaine de la vente à l'assiette.

Les principaux points d'amélioration sont les suivants :

- la coordination doit être assurée par un chef de projet par ligne d'opération, qui doit tenir un suivi exhaustif de la comptabilité s'il y a lieu (billetterie d'entrée, spotter, village VIP, exposants)
- la FOSA doit fournir à l'officier trésorier 4 tampons d'endossement de chèque ainsi qu'un scanner de chèques.

2.3.5. Bilan financier analytique (cf. annexe 5)

Le bilan est très positif. La recherche de partenaires, en s'appuyant sur des offres très concrètes, doit être lancée dès septembre ou octobre, à défaut le plus tôt possible.

### 2.4. Luxeuil 27/28 juin

2.4.1. Participation aéronautique militaire, civile et étrangère (cf. annexe 6)

2.4.2. Fréquentation constatée en termes d'entrées (cf. annexe 2)

Total de 34 621 entrées sur les 2 jours pour 24 259 entrées payantes.

2.4.3. Relations avec les partenaires

Le partenariat avec le département a amené des moyens de soutien et une contribution financière en échange d'un emplacement pour organiser le salon du tourisme du département. Cela s'y prête bien à condition que cela soit très encadré et bordé.

2.4.4. Enseignements organisationnels et opérationnels

La restauration au profit du public a été confiée à un seul forain qui a respecté le cahier des charges, donné satisfaction à la fois aux organisateurs et au public et amené une recette non négligeable pour la FOSA (10 000€). La colocalisation des buvettes tenues par le cercle mess avec les points de vente restauration s'est révélée très pertinente.

Au même titre que les présentateurs statiques et dynamiques disposent d'un créneau d'atterrissage, les exposants devront disposer d'un créneau d'accueil à respecter au risque d'attendre à l'entrée base le temps de trouver un nouveau créneau.

#### 2.4.5. Bilan financier analytique (cf. annexe 7)

Bilan positif à hauteur de celui de Nancy. Assez représentatif d'un meeting de l'air sur une base aérienne non située à proximité d'une ville d'importance.

### 3. Bilan financier global et provisoire des trois meetings (cf. annexe 8)

#### 3.1. Présentation et analyse

Le bilan financier global "meetings et développement" montre un excédent à hauteur de 250 000€ pour les trois meetings, sachant que Solenzara est à bilan nul et qu'il a fait beau temps aéronautique à chaque meeting.

Les excédents proviennent essentiellement de la billetterie à hauteur de 565 000€ à comparer aux 98 000€ (manque à gagner du village VIP inclus) pour les autres lignes d'opération.

Le recours aux services et à l'expertise des membres du réseau ADER se révèle positive, tant en termes d'efficacité que budgétaire. Le montant des indemnités de déplacement "meeting" en 2015 se montent à ce jour à la somme de 746€ pour Frédéric Beniada et 660€ pour Jean-François Reder (sachant qu'une partie n'a pas été comptabilisée volontairement de leur part et que l'hébergement et la restauration lors des meetings sont inclus dans les dépenses "meeting"). En 2014, la somme de 1400€ par meeting étaient budgétée pour le commentateur, c'est à dire 4200€ pour 3 meetings.

Il émerge plusieurs voies d'amélioration possibles :

- diminuer le coût de l'hôtellerie extérieure (143 000€ en 2015) :
  - en anticipant la phase de recherche et en suivant de près les clauses de dédit afin d'éviter de payer des chambres d'hôtel inoccupées,
  - en optimisant le nombre d'aéronefs civils ou militaires (plateaux un peu trop denses en 2015),
- diversifier les produits "meeting de l'air" et "tirer" vers l'excellence la société R.A.D, qui a la concession de la marque « Meeting de l'Air »,
- anticiper la recherche de partenaires prêts à prendre un chalet afin de financer les dépenses de la tente officielle,
- anticiper la recherche de prestataires restauration grand public par cahier des charges afin de négocier au mieux le coût de la prestation,
- augmenter les dons recueillis au sein de la tente officielle en améliorant le "packaging" (invitation avec appel au don et enveloppe retour, urnes au sein de la tente officielle, présence de kakémono FOSA...),
- démarcher au plus tôt les sponsors et partenaires en leur demandant soit un don, soit de financer une dépense, qu'elle soit à charge FOSA ou MINDEF. Il s'agit en effet de diminuer également le poids pesant sur le ministère de la défense afin que ce dernier continue à agréer la FOSA comme organisateur des meetings de l'air sur les bases aériennes.

En complément, la commission :

- demande au directeur des meetings :
  - d'être très vigilant sur la liste des invités FOSA de la tente officielle (invités à titre gratuit),
  - de mettre en concurrence, comme en 2015, le prestataire "tente/mobilier" du village VIP,
  - de susciter le don à la fondation de la part des invités de la tente officielle en mettant en avant l'action sociale de la FOSA,
- fixe au directeur des meetings l'objectif de 300 000 euros en 2016 comme bilan "meeting et développement" (au regard du montant estimé à 245 000 euros en 2015).

#### 3.2. Propositions pour la saison 2016

##### 3.2.1. tarification billetterie

Elle est maintenue aux mêmes tarifs, inchangés depuis 2009.

Le billet est à 10€.

Le tarif réduit pour les 12-17 ans inclus est à 5€.

Le billet est gratuit pour les moins de 12 ans, les familles du personnel du site (processus encadré par la hiérarchie).

Il est proposé une pré vente aux CE des entreprises, aux collectivités territoriales ou aux partenaires. Dans les négociations, il peut être proposé 2 billets gratuits pour 10 achetés.

La personne à handicap (carte à l'appui) se voit appliquer les mêmes tarifs. Tout doit être mis en place pour faciliter l'accès à l'ensemble des prestations pour ces visiteurs. Le tarif sera adapté si l'accès à plusieurs "villages" ne leur est pas possible.

### 3.2.2. exposant et tarification

#### 3.2.2.1. restauration grand public

Reconduire le principe de 2015, c'est à dire prospection par cahier des charges réalisée par le GSBdD (SSV), en permettant aux restaurateurs locaux ou régionaux de candidater. Essayer de mieux estimer le chiffre d'affaires et ainsi le montant à demander aux restaurateurs.

#### 3.2.2.2. exposants du village social

Reconduire le principe de 2015 en affectant à ce village un emplacement offrant une meilleure visibilité. Insister auprès du commandant de base afin que le personnel du site profite de ce village mis à sa disposition. Démarcher tous les acteurs sociaux afin que chacun soit présent aux trois meetings.

L'emplacement est à 1000€. Il est gratuit pour l'IGESA (organisme disposant d'une convention avec le MINDEF). Il est également gratuit pour les Ailes Brisées qui soutiennent la FOSA par ailleurs (50 billets d'entrées, 10 à 30 places VIP par meeting pour les veuves et les orphelins et les membres du CA, financement de la flamme FOSA de 4 mètres). A noter que la FOSA et les AB sont les seuls qui « donnent » sans pour cela qu'il soit besoin d'en être membre.

#### 3.2.2.3. stands "exposant" des associations d'anciens ou d'unités en activité

L'emplacement est gratuit car ils assurent la promotion de l'aéronautique et de son patrimoine en même temps qu'ils commercialisent leurs goodies.

#### 3.2.2.4. stand "exposant" des industriels ou des écoles

L'emplacement est gratuit pour les établissements scolaires publics.

Le montant est de 500€ pour les établissements scolaires privés qui tiennent un stand (écoles d'ingénieurs, d'hôtesse, écoles des métiers de l'aéronautique) ; c'était gratuit en 2015.

Le montant est de 1500€ pour les industriels. Ce montant est à déterminer en fonction de la surface du stand d'exposition.

Les partenariats seront à étudier pour les PME ou ETI qui délocaliseraient un poste de travail au sein du forum des métiers comme cela a été fait au Salon du Bourget "un avion - des métiers". Cela a un coût. Le GIFAS va nous apporter son aide en contactant les industriels qu'ils connaissent en local et régional.

#### 3.2.2.5. commerciaux dans le domaine du livre

L'emplacement est calculé au mètre linéaire et aussi en fonction du chiffre d'affaires estimé (bien plus faible que le domaine des goodies).

#### 3.2.2.6. commerciaux dans le domaine des "goodies"

L'emplacement est calculé au mètre linéaire et aussi en fonction du chiffre d'affaires estimé.

### 3.2.3. Remerciements sous forme de don vers les bases aériennes meetings, les œuvres des pompiers et des gendarmes

La commission demande à étudier, d'ici les réunions du bureau et du conseil d'administration, le montant à allouer aux œuvres de la gendarmerie, des pompiers ainsi qu'aux bases aériennes, en fonction des bénéfices réalisés par les cercles de base de défense.

### 3.2.4. Baptêmes de l'air sur avion ancien et de collection

La commercialisation de baptêmes de l'air sur des avions type DC3 ou Constellation permet de répondre à une demande et aussi de faire venir en exposition statique à un moindre coût des aéronefs au prix inabordable pour la fondation.

La réglementation est très précise et seules les sociétés/associations disposant d'avions ayant un certificat de transporteur aérien ont le droit de faire des baptêmes de l'air payant. A ce jour, il n'existerait que la DC3 ou le Super constellation suisse.

Une autre possibilité existe avec les vols "à sensation", comme cela est proposé par la Patrouille Tranchant sur Fouga Magister. Les DSAC connaissent les avions autorisés.

La commission demande au directeur des meetings d'explorer ce domaine.

#### 3.2.5.Promotion de l'aéronautique

Il sera étudié l'organisation d'un événement, simple, pour ceux qui ont passé et réussi le BIA (Brevet Initiation Aéronautique) dans l'année, ou récemment. Ce pourrait être une photo avec le présentateur Rafale, la PAF ou la Patrouille Cartouche Doré...

#### 3.2.6.Invitations au profit des veuves et orphelins suivis par la FOSA

La commission :

- décide de reprendre les invitations des veuves et des orphelins suivis par la FOSA et situés dans la région du meeting,
- demande au directeur des meetings d'étudier le coût associé en fonction du nombre de personnes concernées, des prestations offertes (billet d'entrée, restauration "grand public" ou "prestation VIP", casquette du meeting).

### 4. La saison 2016

#### 4.1.Les meetings de l'air de Creil, Istres, Avord

##### 4.1.1.Creil 29 mai 2016

- Premier meeting de l'air (pas de fonds de dossier),
- Deux axes de présentation en vol (petit volume, grand volume),
- Accord de principe du préfet suite à la réunion du 3 novembre,
- Une seule journée le dimanche ouvert au public, le samedi sera un meeting privé réservé aux familles et aux VIP,
- Un partenariat avec police et gendarmerie pour disposer d'un stand dynamique "sécurité routière" tourné vers la jeunesse.

##### 4.1.2.Istres 11/12 juin 2016

- Hangar Mercure mis à disposition (très grande surface pour espace simulation, village métiers, village social, exposants),
- Dassault Aviation et la mairie d'Istres sont partenaires,
- Les 100 ans du La Fayette et les 100 ans de la signature d'acquisition du camp d'aviation,
- BAVN (base aérienne à vocation nucléaire) et travaux en vue du MRTT (MultiRole Transport Tanker), ce qui amène des contraintes d'organisation

##### 4.1.3.Avord 18/19 juin

- BAVN et le 18 juin ce qui amène des contraintes d'organisation,
- Pas de hangar en zone public ce qui est contraignant surtout pour l'espace simulation,
- Projet d'une évocation historique avec les dates 1916 et 1966.

#### 4.2.Le meeting d'Habsheim 10/11 septembre 2016

- Sur décision du comité d'organisation, retour de 1€ par entrée payante (présence d'anciens de l'AA au sein du comité),
- A la demande de l'organisateur, étudier le soutien que peut apporter la FOSA.

#### 4.3.Les meetings de Roanne le 11 septembre et de Francazal le 25 septembre

Partage d'expérience à mener auprès des organisateurs de ces meetings dont les objectifs dans le domaine de l'aéronautique et de la jeunesse sont les mêmes que ceux de la FOSA.

5. Date de la commission des manifestations aéronautiques

La préparation de la saison des meetings commençant l'été de l'année N-1, la commission décide d'avancer la réunion à fin septembre ou début octobre au plus tard.

L'ordre du jour étant épuisé le Général TILLY exprime ses remerciements aux membres de la commission des manifestations aéronautiques pour leur participation.

La séance est levée à 11 heures 30.

Le général de corps aérien (2S) Philippe TILLY

**ORIGINAL SIGNE**



Annexe 1 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

Plateau statique et dynamique du meeting de l'air de Ventiseri-Solenzara : 30/31 mai 2015

	Aéronef	commentaires		Aéronef	commentaires		Bilan	Pourcentage
	Dynamique			Statique				
Armée de l'air	Patrouille de France		Armée de l'air	A400M		Aéronefs étatiques français	21	31%
Armée de l'air	EVAA		Armée de l'air	SR20/22		Aéronefs militaires étrangers	22	33%
Armée de l'air	Rafale Solo Display		Armée de l'air	C135		Aéronefs civils	24	36%
Armée de l'air	RAMEX D		Armée de l'air	M2000N			67	
Armée de l'air	CASA		Armée de l'air	Rafale A25M				
Sécurité civile	Tracker		Armée de l'air	Alphajet				
Sécurité civile	Canadair		Armée de l'air	CARACAL				
Sécurité civile	EC145		Gendarmerie	EC135				
ALAT	TBM		Gendarmerie	EC145				
Marine	Dauphin		SAMU	King Air 250				
Armée de l'air étrangère	Red Arrows	RAF	Armée de l'air	SUPERPUMA				
Armée de l'air étrangère	F16	Belgique	Civils	C172				
Armée de l'air étrangère	Patrouille suisse	Suisse	Civils	C150				
Armée de l'air étrangère	TYPHOON	Italie	Civils	SR20				
Civils	C201 marianne		Civils	planeurs mono -bi				
Civils	remorqueur Rallye		Civils	Hughes 300				
Civils	MD312		Civils	autogyre				
Civils	T6		Civils	VL3				
Civils	Nord 2501		Civils	pendulaire aircréation				
Civils	MH1521 Broussard		Civils	Savage				
Civils	Fouga		Civils	PA28				
Civils	P51		Civils	AT3R100				
Civils	Morane 406		Civils	C172				
			Civils	PA28				
			Civils	Savannah				
			Civils	P166C				
			Armée de l'air étrangère	C130	Belge			
			Armée de l'air étrangère	F18	Espagne			
			Armée de l'air étrangère	TORNADO	Allemagne			
			Armée de l'air étrangère	C27J	Italie			



## Annexe 3 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

## Bilan financier provisoire du meeting de Ventiseri-Solenzara 30/31 mai 2015

Libellé opération	Bilan	Détail / commentaires	Montant recettes	Montant dépense	commentaires
Affiches meeting	-1 163,38			1 163,38	
Billetterie entrées	74 987,87		75 755,00	767,13	
Tombola	4 799,76	Impression billetterie		114,24	
		Recette vente billetterie	4 914,00		
		Frais huissier 180 euros offerts		0,00	
Espace VIP	6 423,00	Billetterie	18 600,00		
		Mobilier RIB'Alta et TAG		6 318,00	
		Restauration		5 859,00	
		Frais accueil invités invités tente officielle			3 860
FOSA (staff et VIP)	-1 151,00	Hébergement+rest		705,00	
		Déplacement avion (1er VP)		446,00	
Sonorisation	-10 262,39	Prestation Derby sonorisation		9 913,39	
		Hébergement/Restauration		349,00	
SACEM	-278,78			278,78	
Avions anciens/collection	-29 860,91	Hébergement AAC		2 738,86	
		Restauration AAC		968,00	
		Aéronefs fuel inclus		26 154,05	
Equipages militaires FR	-8 327,13	Hébergement		8 271,13	
		Restauration		56,00	
Equipages militaires Etr	-13 066,00	Hébergement		10 768,00	
		Restauration		2 298,00	
Spotters	1 646,40	Billetterie	2 500,00		
		Pack accueil (casquette, livre)		503,60	
		Restauration vendredi		350,00	
Exposants sociaux	1 972,00	tentes - Rib'Alta	1 600,00	2 628,00	
		Emplacement	3 000,00		
Exposants commerciaux	0,00	Emplacement	0,00		
Exposants restauration	600,00	Emplacement	600,00		
Marque Meeting de l'Air	1 548,00	Redevance sur vente produits	1 548,00		
Partenaires - soutien	1 340,00	LOGO sur Site et affiche	1 340,00		
assurance annulation + prestataires	-4 219,00			4 219,00	
assurance RC	-13 560,00			13 560,00	
assurance véhicules civils	0,00			0,00	
assurance véhicules Mindéf	0,00			0,00	
Moyens de sécurité SDIS 2A et 2B	-20 664,19	Prestation secours		19 148,19	
		Prestation alimentation et hébergement		1 516,00	
Dons	3 860,00		3 860,00		
			113 717	119 093	
Bilan global	-5 375,76				

## Annexe 4 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

## Plateau statique et dynamique du meeting de l'air de Tours : 7 juin 2015

	Aéronef	commentaire		Aéronef	commentaires		Bilan	Pourcentage
	Dynamique			Statique				
Armée de l'air	Patrouille de France		Armée de l'air	Rafale		Aéronefs étatiques français	34	34%
Armée de l'air	EVAA		Armée de l'air	M2000D		Aéronefs militaires étrangers	30	30%
Armée de l'air	Rafale Solo Display		Armée de l'air	M2000-5		Aéronefs civils	35	35%
Armée de l'air	RAMEX D		Armée de l'air	SR20			99	
Armée de l'air	CASA		Armée de l'air	Epsilon TB30				
Armée de l'air	Cartouches Doré		Armée de l'air	Grob 120				
Armée de l'air	Alpha Jet		Armée de l'air	Xingu				
Armée de l'air	DR400 Masa		Armée de l'air	Drone Harfang				
ALAT	Caliope		Armée de l'air	Alphajet				
Armée de l'air étrangère	RED ARROWS	RAF	ALAT	Tigre				
Armée de l'air étrangère	F16 Solo Display	Belgique	ALAT	Calliope				
Armée de l'air étrangère	Super Puma Display	RAF	Marine	Rafale M				
Armée de l'air étrangère	Cap 232 Marche Verte	Maroc	Civils	Cessna 195 de 1950				
Civils	AD4N Skyraider		Civils	CM 170 Fouga				
Civils	Broussard MH1521		Civils	MS505 Aéronavale				
Civils	Bücker Breitling		Civils	Piper L21				
Civils	CM 170 Fouga		Civils	Piper L4H				
Civils	CRI-CRI Jet		Civils	Sipa 903				
Civils	Fairchild 24		Civils	Stampe				
Civils	Flamant MD311 / MD312		Civils	Piaggio 149				
Civils	Kangaroo Team Kites		Civils	PA28				
Civils	Mosquito		Civils	Planeur C800				
Civils	Nord 1101		Civils	ULM				
Civils	P51D Mustang		Civils	Albert				
Civils	Pilatus PC6		Civils	Piper L4H				
Civils	Planeur Pilatus B4		Civils	Piper L4H				
Civils	MS893 Rallye		Armée de l'air étrangère	Casa C101	Espagne			
Civils	Spitfire		Armée de l'air étrangère	Typhoon	Allemagne			
Civils	Stampe		Armée de l'air étrangère	MB346	Singapour			
Civils	T6-G Texan		Armée de l'air étrangère	Casa CN235	Maroc			
Civils	Vampire		Armée de l'air étrangère	Typhoon	Arabie Saoudite			
Civils	Zlin 526		Armée de l'air étrangère	T346-A	Italie			
Civils	ULM		Armée de l'air étrangère	FT339-C	Italie			
			Armée de l'air étrangère	A-10	USA			

## Annexe 5 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

## Bilan financier provisoire du meeting de Tours 7 juin 2015

Libellé opération	Bilan	Détail / commentaires	Montant recettes	Montant dépenses	commentaires
Affiches meeting	-1163,38			1163,38	
Billetterie	259 657,97	Recettes, frais impression	260 972,00	1 314,03	
Tombola	5 374,97	Impression billetterie		157,23	
		Recette vente billetterie	5 685,40		
		Frais huissier		153,20	
Espace VIP	-9 794,40	Billetterie	71 670,00		
		Mobilier - tente		64 717,80	
		Restauration		16 746,60	
		Frais accueil invités invités tente officielle			29 276
FOSA (staff et VIP)	-196,56	Hébergement		192,36	
		Restauration		4,20	
Sonorisation	-9 016,45	Prestation		9 016,45	
		Hébergement/Restauration		0,00	
SACEM	-138,88			138,88	
Avions anciens/collection	-33 408,93	Hébergement AAC		7 254,88	
		Restauration AAC		0,00	
		Aéronefs fuel inclus		26 154,05	
Equipages militaires FR	-31 403,92	Hébergement		31 403,92	
		Restauration		0,00	
Equipages militaires ETR	-17 456,06	Hébergement		16 156,16	
		Restauration		1 299,90	
Spotters	4 348,00	Billetterie	7 150,00		
		Pack accueil		1 452,00	
		Restauration vendredi		1 350,00	
Exposants sociaux	5 000,00	tentes sans objet			
		Emplacement	5 000,00		
Exposants commerciaux	2 300,00	Emplacement	2 300,00		
Exposants restauration	2 850,00	Emplacement	2 850,00		
Produits Meeting de l'Air	3 913,20		3 913,20		
Partenaires - soutien	1 330,00	LOGO sur Site et affiche	1 330,00		
assurance annulation et prestataire	-4 219,00			4 219,00	
assurance RC	-13 560,00			13 560,00	
assurance véhicules civils	-3 260,32			3 260,32	
assurance véhicules Mindef	-530,00			530,00	
Moyens de sécurité Croix Rouge	-1562,76	Prestation secours		1 233,00	
		Prestation alimentation		0,00	
		Prestation hébergement		329,76	
Dons	3 259,00		3 259,00		
			364 130	201 807	
Bilan global	162 322		162 322		

## Annexe 6 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

## Plateau statique et dynamique du meeting de l'air de Luxeuil-Saint-Sauveur: 27/28 juin 2015

Dynamique			Statique			Bilan	Pourcentage
Armée de l'air	Patrouille de France		Armée de l'air	RAFALE Marine		38	40%
Armée de l'air	EVAA		Armée de l'air	COS C160		33	34%
Armée de l'air	Rafale Solo Display		Armée de l'air	M2000D		25	26%
Armée de l'air	RAMEX D		Armée de l'air	M2000-5		96	
Armée de l'air	C160		Armée de l'air	M2000B/C			
Armée de l'air	Cartouches Doré		Armée de l'air	RAFALE			
Armée de l'air	Caracal		Armée de l'air	C160 PAF			
Armée de l'air	M2000-5		Armée de l'air	CIRUS SR20/22			
Armée de l'air étrangère	Freccc Tricolori	Italie	Armée de l'air	ALPHA JET			
Armée de l'air étrangère	PC 7	Autriche	Armée de l'air	GROB120			
Armée de l'air étrangère	HUNTER	NL	Armée de l'air	TB 30			
Armée de l'air étrangère	RED ARROW'S	RAF	Armée de l'air	EC 135			
Armée de l'air étrangère	F16	suisse	Armée de l'air	DRONE			
Civils	BRONCO OV10		Armée de l'air	SR 20/22			
Civils	SPITFIRE		Armée de l'air	Gazelle			
Civils	MORANE 406		Armée de l'air	MD312			
Civils	VAMPIRE DH 100		Armée de l'air	FOUGA			
Civils	BUCKER BREITLING		Armée de l'air	ALPHA JET			
Civils	FALCO F8L		Civils	BULLDOG TMK1			
Civils	STEARMAN		Civils	MS 733			
Civils	T 6 Lombard		Civils	DA20			
Civils	STAMPE		Civils	DA40			
Civils	MD 311		Civils	SIPA 303			
Civils	MD 312		Civils	PS 28			
Civils	Skysider		Civils	Beech baron N450			
Civils	SEA FURY		Civils	PIPER L4			
Civils	Plancur		Civils	DR 400			
			Civils	Cessna 172			
			Civils	ULM			
			Armée de l'air étrangère	MI24	Pologne		
			Armée de l'air étrangère	C295	pologne		
			Armée de l'air étrangère	Su 22	Pol		
			Armée de l'air étrangère	TORNADO	GERMAN		
			Armée de l'air étrangère	PC 7	NL		
			Armée de l'air étrangère	PC 7	Autriche		
			Armée de l'air étrangère	A10	US		
			Armée de l'air étrangère	F16	BELGE		
			Armée de l'air étrangère	MARCHETTI	BELGE		
			Armée de l'air étrangère	L410	SLOVAQUIE		
			Armée de l'air étrangère	MIG 23	SLOVAQUIE		

## Annexe 7 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

## Bilan financier provisoire du meeting de Luxeuil 27/28 juin 2015

Libellé opération	Bilan	Détail / commentaires	Montant recettes	Montant dépense	commentaires
Affiches meeting	-1 357,85			1 357,85	
Billetterie	230 167,23		230 805	637,77	
Tombola	3 799,52	Impression billetterie		86,48	
		Recette vente billetterie	3 994		
		Frais huissier offerts / panneaux		108	
Espace VIP	-7 917,54	Billetterie	35 250		
		Mobilier et tentes		31 667,5	
		Restauration		11 500	
		Frais accueil invités invités tente officielle			15 782
FOSA (staff et VIP)	-644,80	Hébergement		578,8	
		Restauration		66	
Sonorisation	-12 559,20	Prestation		11 419,2	
		Hébergement/Restauration		1140	
SACEM	-279,30			279,3	
Avions anciens/collection	-34 244,15	Hébergement AAC		80 79,6	
		Restauration AAC		10,5	
		Aéronefs fuel inclus		26 154,05	
Equipages militaires FR	-24 105,90	Hébergement		24 105,9	
		Restauration		0	
Equipages militaires ETR	-33 404,20	Hébergement		30 926,2	
		Restauration		2 478	
Spotters	7 557,79	Billetterie	10 000		
		Pack accueil		1 936	
		Restauration vendredi		506,21	
Exposants sociaux	3 500,00	Emplacement	3 500		
		Tente sans objet			
Exposants commerciaux	3 400,00	Emplacement	3 400		
Exposants restauration	10 000,00	Emplacement	10 000		
Produits Meeting de l'Air	2 241,00		2 241		
Partenaires - soutien	1 330,00	LOGO sur Site et affiche	1 330,00		
assurance annulation et prestataire	-4 219,00			4 219	
assurance RC	-13 530,00			13 530	
assurance véhicules civils	-3 322,60			3 322,6	
assurance véhicules Mindef	-336,00			336	
Moyens de sécurité UD70 ; ADPC70; Croix Rouge; Ordre de Malte + Gendarmerie + CMA	-7 779,00	Prestation secours		6 144	
		Prestation alimentation		1 635	
Dons	1 679,55		1 679,55		
Ligne Internet PC Meeting	-101,51			101,51	
			302 200	182 326	
Bilan global	119 874		119 874		

## Annexe 8 au compte-rendu de la commission des manifestations aéronautiques du 05/11/2015

## Bilan financier provisoire des meetings de l'air 2015 et des activités de la FOSA

Bilan par domaine meeting				Bilan global			Budget FOSA			
	Bilan	Recettes	Dépenses		Bilan	Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses
Affiches meeting	-3 685	0	-3684,61							
Billetterie	564 813	567 532,00	-2 718,94	Meeting SZA	-5376	113717	-119093	Dons divers	31 411	
Avions anciens/collection	-97 514	0,00	-97 514,00	Meeting Tours	162322	364130	-201807	Dons Partenaires	182 261	
Aéronefs militaires ETR	-63 926	0,00	-63 926,26	Meeting Luxeuil	119874	302200	-182326	Subventions	58 350	
Aéronefs militaires FR	-63 837	0,00	-63 836,95	Plaque	16512	34000	-17488	revenus financiers estimés	11 812	
Tombola	13 974	14 593,40	-619,15	Bilan global Meetings	293 333	814 046	-520 714	Salaires		-34 426
Sonorisation	-31 838	0,00	-31 838,04					charges sociales		-26 257
Sacem	-697	0,00	-696,96					frais de fonctionnement		-34 817
Espace VIP	-11 289	125 520,00	-136 808,94					Actions sociales estimées 2015		-443 500
Spotter	13 552	19 650,00	-6 097,81	Evénements AA	20265	20265	0	Bilan Meeting & développement	244 337	
Esposants sociaux	10 472	13 100,00	-2 628,00	Salair directeur	-30310	0	-30310			
Exposants commerciaux	5 700	5 700,00	0,00	Charges sociales directeur	-24827	0	-24827	Total	528 171	-539 000
				Indemnités déplacement équipe FOSA						
Exposants Restauration	13 450	13 450,00	0,00	"meeting - développement	-5352	0	-5352	Bilan	-10 829	
Assurances	-60 756	0,00	-60 755,92	Divers produits "développement"	-8771	417	-9188			
Sécurité	-30 006	0,00	-30 005,95					% Meeting dans recettes		45%
				Bilan global meetings et développement	244 337	834 728	-590 391	% Meeting & Développement dans recettes		46%
Marque meeting de l'air	7 702	7 702,00	0,00					% action sociale		84%
Partenaires - soutien	4 000	4 000,00	0,00							
FOSA : staff et invités hors espace VIP	-1 992	0,00	-1 992,36							
Divers	-102		-101,51							
Dons	8 799	8 798,55								
Plaquettes	16 512	34 000,00	-17 488,19							
attente restauration GSBdD	0		0							
Total	293 332	814 046	-520 714	Frais accueil invités invités tente officielle		48918				